

**COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST**  
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André  
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**AFFAIRE 2025\_C\_116**

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025 DU BUDGET ANNEXE POLE BOIS**

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE DOUZE JUIN**, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **06/06/2025**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

<b>Présents</b>	<b>Représentés</b>	<b>Absents</b>	<b>Total des votes</b>
<b>27</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>41</b>

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Mario MOREAU, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Augustin CAZAL, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Monsieur Bertrand PICARD

**ETAIENT ABSENTS :**

Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Daniel GONTHIER

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :**

Monsieur Joé BEDIER donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Johnny PAYET donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Ridwane ISSA donne procuration à Monsieur Patrice BOULEVART, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU donne procuration à Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Madame Jimmye COUPOU, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN donne procuration à Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Bruno ROBERT donne procuration à Monsieur Augustin CAZAL, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

**SECRETAIRE DE SEANCE :** **Monsieur Patrice BOULEVART** qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

**AFFAIRE - 2025\_C\_116**

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025 DU BUDGET ANNEXE POLE BOIS**

Le budget supplémentaire 2025 du « budget annexe Pôle Bois », d'un montant global de (+) 1 034 397.72 €, se décompose entre les deux sections de la manière suivante :

- Fonctionnement : (+) 802 446.72 €
- Investissement : (+) 231 951.00 €

Ainsi, le budget 2025 du « budget annexe Pôle Bois » s'élève à 2 423 647.72 €, réparti entre les deux sections de la manière suivante :

- Fonctionnement : (+) 1 858 196.72 €
- Investissement : (+) 565 451.00 €

		Budget supplémentaire 2025			
	B. Primitif 2025	Reprise des résultats 2024	Ajustement de crédits	Total BS 2025	Total Budget 2025 après BS
Fonctionnement	1 055 750,00		802 446,72	802 446,72	1 858 196,72
Investissement	333 500,00	231 951,00	0,00	231 951,00	565 451,00
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 389 250,00</b>	<b>231 951,00</b>	<b>802 446,72</b>	<b>1 034 397,72</b>	<b>2 423 647,72</b>
Fonctionnement	1 055 750,00	802 446,72	0,00	802 446,72	1 858 196,72
Investissement	333 500,00		231 951,00	231 951,00	565 451,00
<b>Total Recettes</b>	<b>1 389 250,00</b>	<b>802 446,72</b>	<b>231 951,00</b>	<b>1 034 397,72</b>	<b>2 423 647,72</b>

**INTEGRATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Il convient de reprendre les résultats suivants au budget supplémentaire 2025 :

- o Reprise du déficit d'investissement 2024 de (-) 231 951.00 € en dépenses d'investissement au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté »),
- o Reprise de l'excédent de fonctionnement 2024 de (+) 802 446.72 € en recettes de fonctionnement au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté »

## AJUSTEMENT DE CREDITS

Les autres ajustements des écritures de variation de stocks de terrains aménagés (231 951.00 €).

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par une inscription de 570 485.72 € au titre du Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal (compte 65/65822).

- **VU** l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant à l'organe délibérant d'apporter des modifications au budget jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent,

**Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 27 « Pour »,  
14 « contres »**

- **D'ADOPTER** au niveau du chapitre, le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2025 du "budget annexe Pôle Bois" annexé au présent rapport.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Je vous prie de bien vouloir en délibérer.**

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance  
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,  
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY